



ADMINISTRATION COMMUNALE DE WEMMEL

CONSEIL COMMUNAL DU 8 MAI 2008

www.wemmel.be

Application de l'article 252 du décret communal

Présents : Messieurs B. Carpriau, échevin, président, M. Van Langenhove, bourgmestre, Mertens, Vander Voorde, Mme Van der Straeten, échevins, Belgrado, Verhasselt, Mme Govaere-Laurent, Noltinx, Stevaert, Mme Van Cauwenberghe, Van Mulders, Coomans de Brachène, De Visscher, Mme Sarels, Galluccio, Vansteenkiste, Mme Collier, Mme Moreau, Verbist, De Lille, Mme Dewell, conseillers et Mme J. Luykx, secrétaire

Excusé : M. Andries

SEANCE PUBLIQUE

Le président ouvre la séance.

Rectification par le secrétaire en ce qui concerne le vote sur les points 19 et 20 du procès-verbal de la séance du conseil communal du 13 mars 2008 : M. Coomans de Brachène avait quitté la séance au début du point 17 et doit être rayé du vote sur les points 19 et 20.

Lecture du procès-verbal de la séance précédente : ce procès-verbal est approuvé par 17 voix pour et 5 abstentions (Mertens, Galluccio, Verbist, De Lille, Mme Sarels).

1. Décision de principe concernant l'installation de 2 commissions du conseil communal et d'une commission spéciale du conseil communal :

- création de la commission Finances
- création de la commission Mobilité
- création d'une commission du conseil communal en vue de l'évaluation des grades décrets

Mme Sarels renonce à son amendement.

Le principe est approuvé A L'UNANIMITE

Un vote est ensuite organisé pour désigner les représentants : A L'UNANIMITE

La composition des commissions se présente comme suit :

Commission Finances : Mme Moreau, M. Noltinx, M. Vansteenkiste, M. De Lille

Commission Mobilité : Mme Govaere-Laurent, Mme Dewell, Mme Collier, M. Stevaert

Commission d'évaluation des grades décrets : M. Carpriau, président, Mme Dewell, M. Verbist et M. De Visscher

2. Compte de la Fabrique d'église Sint-Engelbertus – exercice 2007 : approuvé par 20 voix pour et 2 contre (M. Galluccio et Mme Collier)
3. Compte de la Fabrique d'église Sint-Servatius – exercice 2007 : approuvé par 20 voix pour et 2 contre (M. Galluccio et Mme Collier)
4. Acceptation de la donation du terrain situé à l'Allée des Tilleuls : approuvée par 21 voix pour et 1 abstention (M. Verhasselt)
5. Aquafin Amelvonnesbeek phase 2 : vente d'une parcelle de terrain (partie) et constitution d'une servitude. Sont approuvées A L'UNANIMITE :
 - la promesse de vente
 - la convention en vue de la constitution d'une servitude
6. Sanitaires de la maison communale (rez-de-chaussée) – modification de la procédure : approuvée par 21 voix pour et 1 abstention (M. Verhasselt)
7. Dossier de la Rue Remeker – approuvé A L'UNANIMITE.
 - approbation du plan adapté préparé par le bureau d'étude Grontmij N.V.
 - mandat délivré au Collège des échevins afin de désigner un notaire pour la constitution d'une servitude
 - approbation de la dépense supplémentaire d'un montant de € 13.298,50 hors TVA ou € 16.091,19 TVAC pour la mission d'étude
 - ordre SC concernant la demande de permis de bâtir / demande d'autorisation
8. Parc à conteneurs : approbation du cahier spécial des charges et estimation du coût de la démolition et de l'assainissement de bâtiments annexes
Estimation du coût : € 68.000 hors TVA ou € 82.280 TVA 21% incluse
Approuvé A L'UNANIMITE.
9. Mobilité
 - déplacement de la limite de zone d'agglomération de la Rue Fr. Robbrechts au Zijp : approuvée A L'UNANIMITE
 - emplacement de stationnement pour handicapés : Avenue des Béatitudes 53 : approuvé A L'UNANIMITE
10. Fixation du prix des cartes d'identité électroniques pour étrangers : approuvée A L'UNANIMITE
Le prix est fixé à 13 euros, comme l'EID pour les habitants de nationalité belge.
11. Le pacte local entre la commune et la Région flamande est approuvé par 16 voix pour et 6 abstentions (MM. Mertens, Galluccio, Verbist, De Lille, Mme Sarels et Mme Collier)
12. Sanction administrative dans le cadre de l'accueil pendant les jours de congé scolaire et durant les vacances scolaires : approuvée par 17 voix pour et 5 abstentions (MM. Mertens, De Lille, Galluccio, Verbist et Mme Collier)
13. Pour approbation : plan stratégique local sur la garde d'enfants : approuvé par 21 voix pour et 1 abstention (M. Galluccio).

Mme Van der Straeten quitte la salle du Conseil.

14. Désignation du secrétaire du GECORO :
Candidats : Mme Chavatte et M. Verhaegen.
Suite à un vote secret qui a pour résultat :
Mme Chavatte : 7 voix pour, 1 contre et 3 abstentions
M. Verhaegen : 9 voix pour, 2 contre et 5 abstentions

M. Verhaegen est désigné comme secrétaire du GECORO

Mme Van der Straeten réintègre la salle du Conseil.

15. Dossier Wemmel/Electrabel/Tractebel/Aquafin : le renoncement à poursuivre la procédure est approuvé A L'UNANIMITE.
16. Etude dirigée par des enseignants pour les enfants de l'école primaire et encadrement des activités sportives SVS le mercredi après-midi : approuvés par 17 voix pour et 5 abstentions (M. Mertens, Verbist, Galluccio, De Lille et Mme Collier).

POINTS SUPPLEMENTAIRES PORTES A L'ORDRE DU JOUR PAR LES CONSEILLERS COMMUNAUX

17. Principes de l'organisation du stationnement au Markt – par M. Noltincx.
Sur proposition du président, ce point est soumis A L'UNANIMITE pour avis à la commission en charge de la mobilité
18. Usage inapproprié d'une zone naturelle située sur le territoire de Wemmel – par M. Vansteenkiste.
 - Faire constater et répertorier par la police les éventuelles infractions à la législation environnementale, les troubles de l'ordre public et les nuisances, ainsi que leur nature et leur fréquence.
 - Organiser une concertation avec le propriétaire de cette zone naturelle afin de conclure des conventions sur l'affectation de la zone, sa délimitation et son accessibilité, ainsi que sur la promotion, l'entretien et le développement de cet espace naturel.

Cette proposition est approuvée A L'UNANIMITE. Le conseiller De Lille demande de collaborer également avec la commune de Jette dans le cadre de ce dossier.

SEANCE A HUIS CLOS

17. Admission à la retraite d'un agent communal – approuvée A L'UNANIMITE.
18. Admission à la retraite d'un agent communal – approuvée A L'UNANIMITE.

Cette liste est disponible pour consultation à la maison communale – Avenue Dr. H. Follet 28 à 1780 Wemmel, chaque jour ouvrable de 8h30 à 11h30, et ce jusqu'au 30 mai 2008.

Wemmel, 13 mai 2008

Par délégation :
La secrétaire
(sg) Mme J. LUYKX

Le président
(sg) B. CARPRIAU